

Du chanvre légal à boire et à manger



Damien Trévisiol et Thomas de Schönberg, cofondateurs de la société CBD Légal, avec «Nelson» qui se régale d'une croquette au CBD. Les deux hommes visent le marché européen. Leur site de vente en ligne leur permet de tester les attentes de la clientèle et d'ajuster les prix. SIGFREDO HARO



ANNE DEVAUX

anne.devaux@lacote.ch

TENDANCE Le cannabis légal est en voie de devenir un produit de grande consommation à usages multiples.

Pas fumeurs mais entrepreneurs, ils affichent leurs ambitions sans fard: s'imposer sur le marché de la vente des produits à base de cannabidiol sans THC (tétrahydrocannabinol). Ils y croient et ils en parlent avec passion de ce CBD (cannabidiol) présent dans des produits toujours plus nombreux et diversifiés.

Se développer dans la région de La Côte n'est qu'une première étape sur le chemin de ces pionniers. Les entrepreneurs s'inscrivent dans la mouvance bio et bien-être et, à les écouter, le chanvre accédera rapidement au rang des produits de grande consommation d'ici peu.

Reste à convaincre les consommateurs des bienfaits du CBD et du prix des produits. La clientèle va de 18 à 95 ans et nos amis les bêtes sont une cible très prometteuse.

L'heure du thé

A Vich, Rosanne Bovet, Arnaud Chalande et Ludovic Barone ont pris toutes leurs économies, quelques dizaines de milliers francs, et se sont lancés dans la culture du chanvre début 2017. Ces trois jeunes ont chacun une activité professionnelle. Tout leur temps libre est consacré à leur petite entreprise qu'ils ont baptisé «Chira». Dans un premier temps, ils se sont contentés de vendre du cannabis légal à fumer.

A l'occasion du CBD festival,

premier du genre, en septembre dernier à Vidy-Lausanne, le trio découvre qu'une demande forte émane «de non-fumeurs intrigués par le cannabidiol et qui souhaitent bénéficier de ses bienfaits. Evidemment, ils ne veulent pas commencer à fumer!», raconte Rosanne Bovet. Pour y répondre, les Vichois se sont mis à l'heure du thé.

Tout est fabriqué à la main avec leur propre production de chanvre. «Les ventes de thé ont triplé en deux mois, on cherche à mécaniser notre installation», précise Arnaud Chalande. Les boîtes de dix sachets sont vendues 9,90 francs dans des kiosques et boutiques de la région. La jeune femme affiche la détermination du trio: «Nous avons l'ambition de vendre nos produits partout en Suisse, ce qui est déjà le cas pour notre production de cannabis légal à fumer».

Les affaires sont si florissantes qu'Arnaud Chalande va quitter son travail pour devenir le premier salarié de la société Chira.

A Rolle, on trouve CBD Légal créée par Damien Trévisiol et Thomas de Schönberg. Ce duo vise large, y compris les animaux de compagnie.

Les croquettes antistress

Au regard de l'augmentation constante des dépenses consenties par les propriétaires d'animaux pour leurs bêtes chéries, les croquettes au CBD n'ont rien d'un produit anecdotique. En réalité, c'est toute une gamme destinée aux bêtes qui est disponible. Le discours est le même que pour les humains. Le CBD agit sur le stress, améliore le bien-être et soulage les douleurs.

Damien Trévisiol est l'entrepreneur du duo, il pense affaires,

chiffres, partenaires: «L'objectif est de développer un circuit de distribution en boutiques spécialisées». Le site est actif depuis deux mois et a déjà dégagé 110 000 francs de chiffre d'affaires.

Les deux Rollois ne sont pas des novices en affaires. Ils analysent l'épanouissement du marché des produits dérivés du cannabidiol, comme les huiles, à la lumière du marché américain.

Actuellement, CBD Légal est une société d'importation. A partir de chanvre cultivé biologiquement en Europe, un laboratoire américain fabrique une huile supérieurement biodisponible grâce à un procédé d'émulsion. «On n'a rien fait de nouveau, on amène de l'efficacité. Ma mère est ma première cliente», révèle Thomas de Schönberg, le scientifique de l'équipe.

Le grand projet de Damien Trévisiol et Thomas de Schönberg est en voie de réalisation.

Produire du chanvre biologique en culture fermée grâce à des lampes qui reproduiront exactement les effets du soleil et monter un laboratoire de fabrication des produits selon la technique américaine, le tout dans la région de La Côte. Damien Trévisiol est convaincu que la Suisse ne démentira pas sa réputation d'excellence aussi dans ce domaine-là. La qualité suisse est un argument commercial en soi!

Ils ont en point de mire, au-delà du site de vente en ligne, la création d'un réseau de distribution européen en fonction des législations permettant la vente de denrées à base de cannabis légal.

L'eldorado du bien-être

Au carrefour de la beauté et de la santé, le marché du bien-être tient ses promesses de profits économiques. Partout, l'herbe saupoudre un peu de magie. Alors que des sommes astronomiques sont en jeu, cette Marie-Jeanne semble flotter au-dessus des limbes de la société de consommation associée à de si nombreux maux économiques et sociétaux. ☼



« Il y a une vraie demande des seniors qui veulent profiter des effets du thé au CBD. »

ARNAUD CHALANDE COFONDATEUR DE L'ENTREPRISE CHIRA A VICH

DEUX CHIFFRES

1 million de francs de chiffre d'affaires espéré au bout d'un an pour CBD Légal, et 5 millions au bout de 5 ans.

300 000 francs. La somme investie par CBD Légal pour un laboratoire et une culture indoor.

CONSOMMEZ À BON ESCIENT ET RESTEZ PRUDENTS

« Dès qu'un produit à base de plante est présenté comme bio et local, les gens pensent que ce n'est pas dangereux », énonce tranquillement Barbara Broers, médecin responsable de l'Unité des dépendances des HUG. La spécialiste rappelle que toute substance active est métabolisée dans notre corps. Les produits à base de CBD doivent être utilisés avec la même attention que tout ce qui appartient à la phytothérapie. Une interaction avec des traitements médicamenteux, notamment des anticoagulants et des antiviraux est à craindre.

Elle met aussi en garde contre la consommation à mauvais escient, comme par exemple: « Mon enfant est turbulent, je vais lui donner quelques gouttes pour le calmer ». Les personnes souffrant de maladies chroniques et qui cherchent une alternative aux médicaments sont assez demandeurs de CBD. Barbara Broers reconnaît que « le CBD est un produit très intéressant avec de bonnes indications. Mais pour le moment il offre beaucoup de promesses et peu de preuves d'efficacité. Il faut rester prudent. » ☼